

En procedure de demande d'asile

Par kabyle15, le 04/01/2018 à 10:50

bonjour je suis algerien je veint de kabylie mon village situer au milieux d'une grande foret miner de bombes et de terroristes en resumer ma presence en france c'est que j'ai fuit le pays car le groupe terroriste d'al qaida m'en menacer de mort et de decapitations car je les denoncer a l'armee nation malheureusement le gouvernement algerien ma tourner le d'os alors je veux savoir c'est je peux avoir la chance d'etre en protection ici en france ? merci

Par citoyenalpha, le 05/01/2018 à 09:08

Bonjour,

vous pouvez toujours en faire la demande cependant il y a très peu de chance qu'elle aboutisse favorablement.

Restant à votre disposition

Par kabyle15, le 08/01/2018 à 15:42

bonjour merci beaucoup mais pourquoi ya moins de chance?

Par amajuris, le 08/01/2018 à 17:52

bonjour,

sans doute parce que l'algérie n'est pas en situation de guerre comme certains autres pays. d'ailleurs,le taux de décisions positives des demandes d'asile en première instance dans l'Union européenne pour des personnes de nationalité algérienne s'est établi à 5,2% en 2016, l'un des plus faibles taux parmi les demandeurs d'asile. salutations

Par kabyle15, le 08/01/2018 à 20:09

bonjour oui je comprend que ya pas de guerre visible mais reellement ya beaucoup de choses qui se cache comme le terrorisme preuve monsieur gourdel a etais tuer dans la region de kabylie moi jai garder le papier que le chef dal qaida ma donner et en plus de sa jai le soutient du chez entiterroriste de mon village et mon frere qui travail avec donc jai leur pieces d'identité plus leur carte professionelles et le papier dal qaida merci

Par citoyenalpha, le 11/01/2018 à 05:15

Bonjour

l'Algérie est un vaste pays vous répondra l'OFPRA. Alors à moins d'être un personnage célèbre, peu de chance que vous convainquiez que vous n'êtes pas en sécurité sur l'ensemble du territoire algérien.

Après nous ne sommes pas des représentants de l'OFPRA. Vous pouvez toujours déposer une demande comme indiqué dans mon post précédent.

Restant à votre disposition

Par kabyle15, le 11/01/2018 à 07:04

bonjour merci pour votre reponse une derniere question c'est ils m'envoient le quitte j'ai un mois pour faire un recoure mais moi j'ai pas les moyens de prendre un avocat je doit faire comment merci

Par Tisuisse, le 11/01/2018 à 07:16

Bonjour,

Je comprends votre position, votre angoisse, mais la France n'est pas le seul pays qui est visé par l'immigration de masse. Pourquoi vous ne vous tourneriez pas vers un autre pays que la France ?

Par kabyle15, le 11/01/2018 à 07:25

bonjour ben je suis venu ici deja en fuite et le visa je les payer autrement jetais bucheron aucune chance davoir un visa et aussi au moin ici je parle un peu le français merci

Par kabyle15, le 11/01/2018 à 07:48

bonjour maintenant je comprend que j'ai aucune chance donc ils vont me donner le quitte j'aimerais juste savoir comment je pourrai supprimer le quitte vu que j'ai pas les moyens de payer un avocat merci

Par citoyenalpha, le 11/01/2018 à 20:29

Bonjour

vous pouvez vous faire assister par une association d'aide aux migrants.

 $\frac{http://www.infomigrants.net/fr/post/3944/france-tour-d-horizon-des-associations-d-aide-aux-migrants}{$

Comme indiqué précédemment nous ne représentons pas l'Administration. Nous ne donnons qu'un avis en fonction de ce que vous nous indiquez.

Restant à votre disposition

Par kabyle15, le 12/01/2018 à 07:07

bonjour merci beaucoup pour ses information et bonne continuation dans tout se que vous faite merci encore

Par Visiteur, le 12/01/2018 à 07:20

Bonjour,

Il existe des régions bien plus tranquilles en Algérie où vous trouverez la sécurité que vous recherchez, bonne chance à vous.

Par kabyle15, le 12/01/2018 à 09:45

bonjour vous savez le salaire moyens en algerie c'est de 100 euro et pôur trouver une autre region dabore il faut trouver un travail ce qui nai pas facile et le loyer moyen coute environ 100 euro voila merci

Par Tisuisse, le 12/01/2018 à 09:51

Ce n'est pas le problème de la France, c'est un problème interne à l'Algérie.

Par kabyle15, le 12/01/2018 à 10:15

bonjour une derniere question c'est je vais en allemagne est que j'ai le droit de demander l'asile la bas vu que je suis deja en procedure ici ? merci

Par Tisuisse, le 12/01/2018 à 10:23

Voyez ça avec les autorités allemandes, ce n'est plus de notre ressort.

Par kabyle15, le 12/01/2018 à 10:34

daccord merci